



## **MOTION DE SOUTIEN A NOTRE CONFRERE SALAH HAMOURI**

Salah Hamouri, avocat franco palestinien au barreau de Ramallah, est détenu dans les prisons israéliennes depuis le 10 mars 2022.

Ses conditions de détention exécrables l'ont contraint en octobre à entamer une grève de la faim de 19 jours. Sa détention administrative, arbitraire et non contradictoire, est renouvelée tous les 3 mois. Elle est contraire à la résolution de La Haye et à la 4ème convention de Genève comme l'ont souligné Human Right Watch, Amnesty International et le quai d'Orsay, et comme l'a dénoncé la commission des droits de l'homme de l'ONU.

Le SAF exige la libération immédiate de notre confrère, qui ne doit plus subir aucune restriction de déplacement.

Le SAF sollicitera tous les acteurs concernés par cette entrave à la voix de la défense, dont le CNB, afin que sa libération soit exigée par tous. Au-delà de la personne même de l'avocat, c'est la liberté qui est meurtrie. Il est de notre devoir d'avocat de la défendre.